REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2012- 170 DU 14 JUIN 2012

Chargeant Monsieur **Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA**, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, de l'intérim de Monsieur **Lambert KOTY**, Ministre des Travaux Publics et des Transports pour compter du 15 au 16 mars 2012

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011;

VU le décret n° 2012-004 du 24 Janvier 2012 portant composition du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1er : pour compter du **du jeudi 15 au vendredi 16 mars 2012,** Monsieur **Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA,** Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, de l'intérim de Monsieur **Lambert KOTY,** Ministre des Travaux Publics et des Transports

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 14 juin 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MTPT 4 – SGG 1 – AUTRES MINISTERES 25 – DEPARTEMENTS 6 – JO 1